

Sodexo annonce que le prospectus relatif à la cotation de Pluxee a été approuvé et est disponible sur son site Internet

Issy-les-Moulineaux, le 10 janvier 2024 – Sodexo annonce que l’Autorité des marchés financiers néerlandaise (*Autoriteit Financiële Markten - AFM*) a approuvé le prospectus relatif au projet d’admission aux négociations et à la cotation des actions ordinaires de Pluxee sur Euronext Paris. Ce prospectus fait par ailleurs l’objet d’un passeport européen auprès de l’Autorité française des marchés financiers (AMF).

Le prospectus est disponible dès à présent sur les sites Internet de Sodexo (<https://www.sodexo.com/fr/investors/financial-results-and-publications/financial-results>) et de Pluxee (<https://www.pluxee.com/fr/espace-presse/>).

La distribution en nature exceptionnelle sous forme d’actions Pluxee et l’admission à la cotation des actions Pluxee restent conditionnées notamment à l’approbation par les actionnaires de Sodexo de la résolution relative à la distribution en nature lors de l’assemblée générale ordinaire de Sodexo qui se tiendra le 30 janvier 2024 et aux conditions de marché.

Le calendrier indicatif de la distribution en nature, de l’admission, de la négociation et du règlement des actions ordinaires Pluxee sur Euronext Paris est le suivant :

Timing	Événement
26 janvier 2024	Avis d'Euronext Paris S.A. annonçant la distribution en nature Avis d'Euronext Paris S.A. annonçant l'admission
30 janvier 2024	Assemblée générale ordinaire de Sodexo au cours de laquelle la distribution en nature est soumise à l'approbation des actionnaires de Sodexo
31 janvier 2024	Avis d'Euronext Paris S.A. annonçant le prix technique de référence des actions ordinaires Pluxee
1 février 2024	Date de détachement des actions Sodexo Date de réalisation de la distribution en nature Date d'admission – Admission des actions ordinaires Pluxee et début de la négociation sous le ticker « PLX » sur la base d'une « date de livraison »
2 février 2024	Date d'arrêté des positions (record date)
5 février 2024	Date de paiement - Livraison des actions ordinaires Pluxee ⁽¹⁾ Règlement des transactions sur les actions ordinaires Pluxee effectué le 1 ^{er} février 2024 Début de la négociation régulière des actions ordinaires Pluxee

(1) Par exception, le 31 janvier 2024, Sodexo transférera à Bellon S.A. les actions ordinaires Pluxee auxquelles Bellon S.A. a droit au titre de la distribution en nature en vertu d'un acte de transfert devant être conclu entre Sodexo et Bellon S.A. au plus tard le 31 janvier 2024. Aux termes de cet acte de transfert, Bellon S.A. s'engagera à maintenir sa participation dans Sodexo entre le 31 janvier 2024 et la date d'arrêté des positions (record date) (inclus).

Pour toute information concernant le traitement fiscal de la distribution en nature, les actionnaires sont invités à se reporter au Rapport sur la distribution exceptionnelle en nature sous forme d’actions Pluxee disponible sur le site Internet de Sodexo.

Les investisseurs sont invités à consulter le prospectus avant toute décision d’investissement afin de comprendre pleinement les risques et avantages potentiels d’un investissement dans les actions Pluxee. L’attention des investisseurs est attirée en particulier sur les facteurs de risques liés à Pluxee décrits dans la partie 1 du prospectus. La survenance d’un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur

l'activité, les résultats, la situation financière ou les perspectives de Pluxee ainsi que sur le cours des actions Pluxee.

Les dates, heures et périodes indiquées dans le présent calendrier pourront être ajustées. Dans une telle hypothèse, l'ajustement fera l'objet d'un communiqué de presse qui sera publié sur les sites Internet de Sodexo et Pluxee. Toute autre modification substantielle fera l'objet d'un communiqué de presse qui sera également publié sur les sites Internet de Sodexo et Pluxee et (le cas échéant) d'un supplément au prospectus qui est soumis à l'approbation de l'AFM.

À propos de Sodexo

Créé en 1966 à Marseille par Pierre Bellon, Sodexo est le leader mondial en matière d'alimentation durable et d'expériences de qualité, à tous les moments de la vie : éducation, travail, soin et divertissement. Le Groupe se distingue par son indépendance, son actionnariat familial de contrôle et son modèle de croissance responsable. Son portefeuille d'activités intègre, d'une part, des services Sodexo de Restauration et de Facilities Management et, d'autre part, des solutions Pluxee d'Avantages aux salariés, activité pour laquelle le Groupe a annoncé un spin-off avec une cotation attendue le 1^{er} février 2024.

Sodexo répond à tous les enjeux du quotidien avec un double objectif : améliorer la qualité de vie de nos collaborateurs et de tous ceux que nous servons, et contribuer au développement économique et social ainsi qu'à la protection de l'environnement dans les territoires où nous exerçons nos activités. Offrir un meilleur quotidien à chacun pour construire une vie meilleure pour tous est notre raison d'être.

Sodexo est membre des indices CAC Next 20, CAC 40 ESG, CAC SBT 1.5, FTSE 4 Good et DJSI.

Chiffres clés

- 22,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2023
- 430 000 employés au 31 août 2023
- #1 employeur privé basé en France dans le monde
- 45 pays
- 80 millions de consommateurs chaque jour
- 15,1 milliards d'euros de capitalisation boursière (au 4 janvier 2024)

Avertissement

Le présent communiqué de presse est publié à titre informatif uniquement aux actionnaires de Sodexo. Le présent communiqué de presse n'est pas destiné à être distribué dans les juridictions nécessitant une revue réglementaire préalable ou une autorisation aux fins de distribution.

Contacts

Analystes et investisseurs

Virginia Jeanson
+33 1 57 75 80 56
virginia.jeanson@sodexo.com

Direction Juridique Corporate

Olivia Guillaume
+33 6 15 20 99 48
olivia.guillaume@sodexo.com

Médias

Dan Blanchard
+33 6 20 32 81 95
dan.blanchard@sodexo.com